

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2019-2020

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles adoptera le budget 2019-2020 lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le mardi 25 juin 2019 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

Donné à Saint-Eustache, ce 6^e jour du mois de juin 2019.

La secrétaire générale,

M^e France Pedneault

www.cssmi.qc.ca